

**M. Thomas:** Pas si vite, mes amis, pas si vite! On nous a accusés d'obstruction et on nous a beaucoup critiqués, mais vous êtes-vous jamais arrêtés à penser à ce qui se serait passé si on n'avait pas discuté longuement de la question du drapeau en Chambre? Vous êtes-vous jamais arrêtés à penser à ce que nous aurions eu? Le peuple canadien se serait vu imposer un drapeau qui, en dernière analyse, ne recevrait même pas l'appui du parti qui s'en est fait le parrain. Le gouvernement a approuvé le trifolié mais par la suite, après avoir eu le temps de se renseigner et avoir entendu un grand nombre de discours—174, sauf erreur, de la part des conservateurs—il a jugé qu'il était possible de trouver un modèle plus convenable. C'est ce qu'a fait le comité. Il faut donc avouer que la discussion prolongée a eu des résultats.

Cet après-midi, l'honorable député de Norfolk (M. Roxburgh) s'est levé pour nous dire qu'il n'avait jamais aimé le trifolié. Or, il n'a jamais dit cela au cours de notre longue discussion sur ce modèle. Mais, lorsqu'on est parvenu à choisir un modèle plus satisfaisant, il s'est montré très heureux quand le comité a recommandé un modèle plus acceptable. Il est donc fort possible que, si les membres du parti conservateur continuent à parler, nous parvenions à trouver un autre modèle qui procurera aux membres du gouvernement, à tous les autres députés et à toute la population canadienne, autant de joie que ne leur en a apporté l'abandon du trifolié en faveur de l'unifolié. Ce sera peut-être une autre amélioration par rapport au modèle qu'on propose actuellement. La chose est possible.

Pourquoi les députés nous critiquent-ils si sévèrement parce que nous animons cette discussion et continuons à ressasser et étudier de nouveau cette idée? Un progrès considérable a été accompli. Je signale à tous les députés que, dans cette affaire du drapeau, nous sommes sérieux, ou que nous devrions être sérieux. Nous ne devrions pas aborder ce sujet à la légère. Que serait-il survenu si la Chambre avait imposé le motif à trois feuilles d'érable? Le pays aurait eu un drapeau qu'un grand nombre de personnes et un grand nombre de députés n'auraient pas aimé. Lorsque l'on a proposé un meilleur choix, aucun des auteurs de ce drapeau n'a continué à l'approuver.

Rien ne laisse supposer que cette affaire soit terminée. Si les députés veulent s'y intéresser, nous pouvons très facilement concevoir un modèle encore plus satisfaisant. Qu'est-ce qui presse? Pourquoi nous hâtons-nous? Après que la Chambre aura fait tout son possible pour fournir des modèles convenables qui seront soumis au vote populaire, pourquoi ne pas laisser la population choisir

le drapeau qu'elle désire, parmi les divers modèles recommandés par un comité à la Chambre?

Dans notre amendement, nous demandons que la question du drapeau soit de nouveau déferée au comité. Pour ma part, je proposerais qu'on substitue les mots «à un comité» aux mots «au comité», car il ne serait guère utile de déferer la question à un comité qui l'a déjà étudiée soigneusement. Comme quinze députés y siégeaient, pourquoi n'en constituerions-nous pas un second comptant quinze autres députés? Modifions entièrement la constitution du comité et donnons à ses membres l'occasion d'examiner le problème. Il est peu probable qu'ils arrivent à la même conclusion que leurs prédécesseurs. A mon sens, il serait très sage d'agir de la sorte; c'est ainsi que je procéderais. Confions à quinze autres députés la tâche de choisir un drapeau et, à force de répéter cette procédure, nous aurons un certain nombre de modèles fort convenables qui pourront figurer sur le bulletin de vote.

Je le répète, pourquoi cette hâte? S'il n'y avait pas de hâte le printemps dernier, rien ne presse maintenant. Je sais que le gouvernement du pays a promis de fournir un drapeau distinctif dans un délai de deux ans, mais, sans aucun doute, il a essayé. Sans aucun doute, il a honnêtement tenté de tenir sa promesse aux commettants. S'il n'a pas réussi, il a essayé, et il a du moins le mérite de l'avoir entrepris. Mais il n'y a pas de hâte, maintenant. Rien ne presse. Prenons donc notre temps et faisons bien les choses. Utilisons pour choisir un modèle de nouveau drapeau national des méthodes qui prévient la friction entre les différents secteurs du pays.

J'ai déclaré que j'avais l'intention de parler de l'obstruction systématique. Dans la 4<sup>e</sup> édition de Beauchesne, on trouve au paragraphe 2 du commentaire 119, la déclaration suivante:

Au Parlement, chaque région du pays est représentée, et aucune règle ne devrait réduire au silence le représentant élu qui juge avoir un message à transmettre. La liberté de parole est un principe sacré et, s'il est un endroit où il faut le respecter, c'est bien au parlement de la nation. Et il incombe à l'Orateur de voir à ce que personne n'enfreigne ce principe.

On trouve cette opinion au paragraphe 1 du commentaire 119:

Les retardements, la multiplicité des amendements, et même les recours à l'obstruction ne doivent pas toujours être considérés comme des armes politiques illégitimes.

Je répète ce passage.

Les retardements, la multiplicité des amendements, et même les recours à l'obstruction ne doivent pas toujours être considérés comme des armes politiques illégitimes.